

DOSSIER D'INSCRIPTION

COMMISSION D'EQUIVALENCE 2026

ADMISSION EN 3^{ème} ANNÉE

(Intégration possible en semestre 5 UNIQUEMENT)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription et de création personnelle et de la note d'intention : **6 mars 2026**
à scolarite@moco.art

- Ce dossier de création personnelle devra obligatoirement comporter une sélection d'une quinzaine d'œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches : dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, etc..
- La note d'intention : en une ou deux pages, vous présenterez les orientations plastiques en vue du DNA (vos pratiques et vos références artistiques, entre autres)

L'absence de ces pièces sera un motif de non-admission

- Entretien : **26 mai 2026**, pour les candidat-e-s dont le dossier a été retenu
- Frais de dossier d'inscription : **50 euros**

PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Fiche d'inscription à la commission d'équivalence dûment complétée
- Virement bancaire de 50€ correspondant aux frais d'inscription (voir RIB plus bas)
- Etat civil : - photocopie du livret de famille (parents et candidat-e) et Carte d'identité pour les Français,
- copie du passeport ou extrait de naissance pour les internationaux
- Attestations de diplômes et bulletins de notes, attestations de diplômes traduites et certifiées pour les candidat-e-s étrangers.
- Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour les candidat-e-s français-es
- Attestation du TCF - Test de Connaissance du Français niveau B2, indispensable pour les étudiant-e-s internationaux de pays non francophones. Ce test peut être présenté :
 - * soit à l'étranger dans les ambassades, consulat général de France, alliances françaises, service de coopération culturelle, universités..
 - * soit en France dans les centres agréés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P.). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse internet suivante : www.ciep.fr
- Les résultats de ce test seront nécessaires avant l'inscription à l'école des candidat-e-s non francophones.
- Le niveau B2 est indispensable pour la totalité du cursus

ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX ARTS REGIE AV RECETTES EPCC 3M

RIB

Code banque : 10071

Code guichet : 34000

N° de compte : 00002004228

Clé RIB : 42

Domiciliation : TPMONTPELLIER

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1007 1340 0000 0020 0422 842

BIC (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

RAPPEL DU DEROULEMENT :

- Commission de pré-sélection : **7 avril 2026**
- Courrier de réponse ou de convocation par mail : **à partir du 13 avril 2026**
- Entretien avec le jury des candidat-e-s dont le dossier a été retenu : **26 mai 2026 à partir de 9 h**
Lieu : Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier
130 rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier
- Résultats : **A partir du 6 juillet 2026**, par affichage au MO.CO. Esba, sur les sites internet www.mocoiesba.art et www.moco.art

→*Attention, aucun résultat ne sera donné par téléphone.*